

RÉCOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0037572

Optique

Autres

176834

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11679

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL DRISSI YOUSSEF

Date de naissance : 20/04/1976

Adresse : Rue 16 N° 117 Ain chah

Casa Blanca

Tél. : 066.02.56.32.8 Total des frais engagés : 710,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/08/2020

Nom et prénom du malade : NAKKA SIT Salma

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Bronchiale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 31/08/2020

Signature de l'adhérent(e) : 2/11

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22- 0037572

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 11678

Nom de l'adhérent(e) : EL DRISSI

Total des frais engagés : 710,80

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/08/23	150	1	150	DR. ABBELLAH EL FARAH - 1er étage MEDECINE GENERALE INPE: 091143115.84

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE CHARM CHEIKH SAR Dr DIANT Abdelfatah N°600 LOTS HAMRA 2 AL QODS AIN CHOCK - CASABLANCA SM 0663 43 37 4 / TEL 0808 57 16 86	31/08/23	PHARMACIE CHARM CHEIKH SAR DI DIANT Abdellah N°600 LOTS HAMRA 2 AL QODS AIN CHOCK - CASABLANCA CSM.0663.43.37.4 - TEL. 0808 57 16 86 310,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	31/08/23	B250 LABORATOIRE DR HOUADIA OTHMANE Résidence El Qods N°2, Bd El Qods, Ain Chock - CASABLANCA Quartier Omeria - Ain Chock - CASABLANCA Tel: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39 INPE: 091143115.84	310,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

STATECO

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top left), D			

Dr ZOURGANNE Fatima

الدكتور زرگان فاطمة

MÉDECINE GENERALE

Certificat de Planification Familiale
(D.I.U)

Ex Médecin Chef du Centre

de Santé ibnou Tofail

Médecin Agrée pour la délivrance
des certificats de permis de conduire

345, Av. Abdellah Senhaji

Hay El Farah - 1er Etage

Tél : 05 22 81 15 02

Casablanca

الطب العام

شهادة في تنظيم الأسرة
(تركيب المولى)

الطبية الرئيسية سابقاً للمركز

الصحي ابن طفيل

طبية معتمدة لتسليم رخصة القيادة

345، شارع عبد الله الصنهاجي

حي الفرح - الطابق الأول

الهاتف : 05 22 81 15 02

الدار البيضاء

Casablanca, le

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji
Hay El Farah - 1er Etage
Tél : 05 22 81 15 02
Casablanca

PHARMACIE CHARI CHEIRI
Dr DIANI Abdelfatah
N°600 LOFT HAMMA 2 AV AL QODA
AIN CHOCK
CSM 0664 34 34 34 - 010 6868 57 16 88

LOT : 5379
PER : 07-25
PP.V : 99DH00

PPV: 20DH00
PER: 03/26
LOT: M923

LOT: 230674
DUO: 07/2026
69,00 DH

PPV 26DH90 | EXP 09/2025
LOT 28058 10

44,30

31,60 64

Réception

Recette 24/11/1981

RS

= 310,80

PHARMACIE CHARM CHEIKH S.A.R.L
DI DIANI Abdelfatah
N°600 DTS HAMRA 2 AV AL 2005
AIN ECHOCK - CASABLANCA
CSM 066 43 37 41 / IX 06 857 16 86

Dr ZOURGANNE
MEDÉCINE GENERALE

345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Hay El Farah - 1er étage - CASH

Tél. : 0522.81.15.02 et 0522.10.33.54

31,60

atima

ORDONNANCE

Le : 31/02/2023

Nom :

Age :

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Tél. : 0522.81.15.02 et 0522.10.33.64

Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Tél. : 0522.81.15.02 et 0522.10.33.64

a l'avenir
Dr ZOURGANNE Fatima
MEDECINE GENERALE
345, Av. Abdellah Senhaji - CASA
Tél. : 0522.81.15.02 et 0522.10.33.64

Cachet

Date de prochaine visite:

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MEDICALES

Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI
LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca

Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Toxicologie - Génétique)

Facture



N° facture : 2023-5438

Edité le : 21/09/2023

Patient : Mme MAKKAOUI Salima

Date prélèvement : 31/08/2023

N° Dossier : 99081632

Analyses	Valeur en B	Montant
Ferritin	250	335,00
Total B	250	335,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		250,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Houda Othmani - Biologiste

N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods

Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA

Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39

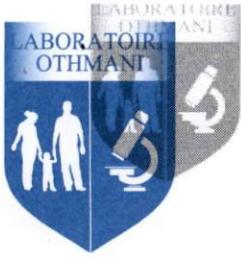
INPE: 093061596

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

RC: 519825/Casablanca TP: 34005415 CNSS: 5622362 IF: 50604660 ICE: 002912140000032 INPE : 093061596

Adresse : N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca

Tél: 0522 21 22 11 - Fax : 0522 21 22 39 - Gsm : 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmanilab.ma



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)



Casablanca , le21/09/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 99081632 Pvt du: 31/08/2023 11:55

Nom : Mme MAKKAOUI Salima

Age : 38 ans

Demandé par Dr : ZOURGANE FATIMA

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

Ferritine
(Technique : EIA AIA - TOSOH)
 Homme : 30 - 280 ng/ml
 Femme cyclique : 20 - 120 ng/ml
 Femme ménopausée : 30 - 280 ng/ml
 Naissance :
 nouveau-né : 50 -450 ng/ml
 1 mois à 2 mois : 90 -500 ng/ml
 3 mois à 4 mois : 40 -250 ng/ml
 6 mois à 16 ans : 20 -200 ng/ml

Valeurs Usuelles

Antériorité

4,60 (19/05/23)
13,30 (16/11/19)~~~

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Nous vous remercions de votre confiance